



Parcours préparatoire à l'admission en **IFSI PARCOURSUP**

PARCOURS COMPLET

*Découverte des métiers du soin
Accompagnement à l'élaboration du dossier « PARCOURSUP »*



Les objectifs sont de permettre aux participants de :

- Découvrir les différents métiers du soin
- D'acquérir un socle minimum de connaissances ou de consolider et d'enrichir les savoirs acquis
- Découvrir l'environnement global du secteur professionnel et d'aborder les exigences propres aux métiers
- Elaborer leur dossier PARCOURSUP
- Valoriser son parcours et son projet en étant capable de démontrer son intérêt pour le secteur et les métiers du soin

Durée : 12 jours + 1h de suivi pédagogique

- 7 jours de théorie
- 5 jours de stage

DATES DE SESSION : 15-16/11/2021 + 22/11/2021 +
Stage semaine 48 ou 49 + 13/12/2021 + 17-18/01/2022 +
26/01/2022 + Accompagnement individuel semaine 7 ou 8

TARIF pour la session de 12 jours : 615€

**Vous souhaitez vous inscrire au PARCOURS COMPLET ADMISSION
EN IFSI PARCOURSUP ?**

Contactez-nous :

Tél : 04 13 42 75 00

Email : p.guerin@ifsilablancarde.com

Rendez-vous sur notre site www.ifsilablancarde.com



Parcours préparatoire à l'admission en IFSI **PARCOURSUP**

Vous avez déjà une connaissance des métiers du soin ?

PARCOURS PARTIEL

Accompagnement à l'élaboration du dossier « PARCOURSUP »



Les objectifs sont de permettre aux participants de :

- Elaborer leur dossier PARCOURSUP
- Valoriser son parcours et son projet en étant capable de démontrer son intérêt pour le secteur et les métiers du soin

Durée : 3 jours + 1h de suivi pédagogique
3 jours de théorie

DATES DE SESSION : 17-18/01/2022 + 26/01/2022 +
Accompagnement individuel semaine 7 ou 8

TARIF pour la session de 7 jours : 160€

**Vous souhaitez vous inscrire au PARCOURS PARTIEL ADMISSION
EN IFSI PARCOURSUP ?**

Contactez-nous :

Tél : 04 13 42 75 00

Email : p.guerin@ifsilablancarde.com

Rendez-vous sur notre site www.ifsilablancarde.com

Fiche d'inscription

Accompagnement à l'admission
en IFSI PARCOURSUP

INSCRIPTIONS
Année 2021-2022

RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Date de réception du dossier le : /__/__/2021

COLLER
ICI
VOTRE PHOTO

CHOIX DU PARCOURS PREPARATOIRE :

PARCOURS COMPLET

PARCOURS PARTIEL

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : /__/__/__ /

jour mois année

SEXE : Masculin Féminin

COMMUNE DE NAISSANCE

DEPARTEMENT DE NAISSANCE

_____/_____/____/

NATIONALITÉ :

(en toutes lettres)

ADRESSE :

CODE POSTAL : /__/__/__ / VILLE : _____

ADRESSE MAIL VALIDE OBLIGATOIRE (en lettres capitales)

____@_____

TÉLÉPHONE PORTABLE : /__/__/__ /

FIXE : /__/__/__ /

PIÈCE DÉPOSÉES

- Fiche d'inscription
- Pièce d'identité R/V
- Diplôme
- Certificat de vaccination
- 1 enveloppe timbrée (grand format)

LES FRAIS DU MODULE CHOISI

PARCOURS COMPLET : 615€

PARCOURS PARTIEL : 160€

Inscrit Mission Locale : OUI NON

Inscrit Pôle Emploi : OUI NON

Identifiant :

/ / / / / / / / / / / /

TOUTE FORMATION COMMENCÉE EST DUE EN TOTALITÉ

- J'accepte sans réserve le règlement intérieur qui régit cette inscription,
- Je m'engage à m'acquitter du coût de formation,
- Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce documents.

Fait à Le : /__/__/2021

Signature :

PIÈCES À FOURNIR

- Photocopie de la carte d'identité recto/verso en cours de validité,
- Photocopie d'un diplôme minimum de niveau IV, (A défaut du diplôme, copie de l'attestation de réussite au baccalauréat toutes séries ou équivalences),
 - Pour les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
 - **Pays de la Communauté Européenne** : Les Baccalauréats sont acceptés en équivalence du baccalauréat français sous réserve d'être traduits en français et de présenter l'original lors du dépôt de dossier.
 - **Pays hors Communauté Européenne** : Les diplômes de validation de l'enseignement secondaire sont acceptés, sous réserve d'être traduits en français par un traducteur assermenté et de **présenter l'original du diplôme** lors du dépôt du dossier. Le candidat doit également fournir une attestation de l'Ambassade, du Consulat ou du Ministère de l'Education (du pays du Diplôme), précisant que le titre permet l'accès à des études universitaires, **ou une attestation de reconnaissance du diplôme, établie par l'autorité compétente, le Centre Emic-Naric France** - (site internet : www.ciep.fr/emic-naricfr).
- Attestation de vaccinations fournie par le médecin traitant indiquant que vous êtes à jour du BCG, DTPolio et Hépatite B, (**La photocopie du carnet de santé n'est pas acceptée**),
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription,
- 1 enveloppe timbrée, Grand format
- Si vous êtes inscrit à Pôle Emploi, fournir un document d'inscription où figure votre identifiant Pôle Emploi.
- Si vous êtes inscrit à Mission Locale, fournir une fiche de prescription.

TARIFS

COÛTS DU MODULE « PARCOURS COMPLET DE PRÉPARATION PARCOURSUP » : 615€
COÛTS DU MODULE « PARCOURS PARTIEL DE PRÉPARATION PARCOURSUP » : 160€

Sommes dont vous devez vous acquitter obligatoirement **par chèque à l'ordre de l'IFSI LA BLANCARDE**. Tous les chèques doivent être remis au moment de l'inscription. Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.

TOUTE FORMATION COMMENCÉE EST DUE EN TOTALITÉ

DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dossier d'inscription, ainsi que toutes les pièces à fournir, devront être déposés au secrétariat de l'institut :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Article 1 :

L'élève reconnaît avoir eu communication du Règlement Intérieur de l'IFSI et s'engage à le respecter.

Article 2 : PRIX

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du prix de la formation et s'engage à le régler.

L'élève reconnaît que **cette formation, une fois commencée est due dans sa totalité**, sauf pour raisons médicales (cf. Article 3).

Dans le cas d'un rejet de paiement (chèque), l'élève doit se rapprocher immédiatement du service comptabilité pour régler le montant rejeté augmenté des frais de rejet facturés par la banque.

Faute de régularisation d'un paiement rejeté et 15 jours après une simple relance restée infructueuse, la présente inscription est de plein droit résiliée. Dans ce cas, le solde des droits de scolarité est immédiatement exigible.

Tous les frais de recouvrement dus à un rejet de paiement non régularisé sont à la charge de l'élève.

Article 3 : ARRÊT POUR RAISONS MEDICALES

En cas de décès, d'arrêt maladie ou d'accident supérieur à 2 mois après confirmation d'un médecin imposé par l'IFSI DE LA BLANCARDE, les droits de scolarité sont régularisés au prorata temporis. Les droits de scolarité restent intégralement dus à l'IFSI DE LA BLANCARDE en cas de refus de l'élève de se soumettre au contrôle du médecin imposé par l'IFSI DE LA BLANCARDE et en cas de non confirmation, par ce dernier, de l'arrêt supérieur à 2 mois.

Article 4 : EXCLUSION DE L'ELEVE

Dans le cas de non-respect du Règlement Intérieur, un élève peut être exclu temporairement ou définitivement de l'IFSI DE LA BLANCARDE. Ces exclusions ne modifient nullement l'exécution normale des conditions générales d'inscription.

Article 5 : SECURITE SOCIALE

L'élève en formation n'a pas le statut d'étudiant. Il doit être en règle avec la Sécurité Sociale.

Article 6 : CNIL

Informations CNIL : **Mme Nadine BALAGUER, Présidente** :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi individuel au cours de la formation. Les destinataires des données sont : Conseil Régional, Conseil Général, Assédic, ARS, DRJSCS, CNASEA, CERFA HP, URSSAF, OPCA, STRADEV, terrains de stages et organismes en relation avec l'IFSI. Conformément à la LOI « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat ».

Le :

Lu et Approuvé

(Mention manuscrite)

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION